Département de l'Essonne **Délibération N°DEL2026-089**
Arrondissement d'Etampes
Canton d'Arpajon
Commune de Boissy-sous-Saint-Yon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : **09/10/2026**
Date d'affichage : **22/10/2026**

Nombre de conseillers :
En exercice : **27**
Présents : **24**
Votants : **25**
Formant la majorité des membres en exercice.

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en salle de la Grange aux Anneaux à Boissy-Sous-Saint-Yon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire.

Étaient présent(e)s :
M. PICHON Jean-Marc – M. IBOUADILÈNE Francis – Mme MOUNOURY Aurélie – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M. GAUTHIER Dominique – Mme GAUTHIER Corinne – M. GATTO Stéphane – M. DA SILVA Frédéric – M. FAUCHÉ Fabien – Mme BILIEN Carine – M. DUCHOSAL Frédérick – Mme DUCHOSAL Christine – Mme PEDRONO Anne-Marie – Mme MASSON Nadia – Mme DUSOLLE Stéphanie – M. FRAQUELLI Mickaël – Mme CHERON Magali – Mme MULLARD Nathalie – M. DELAUNAY Bruno – Mme FRAQUELLI Emilie – M. DIABY Moctar – Mme PAQUET Sandrine – M. TABART Cédric.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) :
M. NJATANG Urbain a donné procuration à Mme FRAQUELLI Emilie

Absent(e)(s) excusé(e)s :
Mme HEMON Alexandra
M. SANTINI Pierre

M. FAUCHÉ Fabien a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION INSTITUANT DES CHANTIERS JEUNES

Madame Aurélie MOUNOURY, 2ème Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse, informe le Conseil municipal que la commune de Boissy-Sous-Saint-Yon souhaite organiser des « Chantiers Jeunes » à destination des jeunes Buxéens de 16 à 20 ans.

Ce nouveau dispositif leur permet de s'investir dans des missions d'intérêt général tout en bénéficiant d'une aide financière pour concrétiser un projet personnel, comme le BAFA, le Permis, l'inscription

Mise en ligne le : 30/10/2026 14:34 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.boissy-ssy.fr/documents_administratifs/85426

scolaire ou l'accès à une formation, fournitures pour les études, projet particulier à motiver ou encore un séjour à l'étranger.

Les missions proposées au sein des services municipaux peuvent notamment concerner des travaux de peinture ou d'entretien des espaces verts, entretien du mobilier urbain, déménagements mobiliers si nécessaire, rénovation, petits travaux sur bâtiments, ménage au niveau des écoles....

La commune de Boissy-Sous-Saint-Yon prévoit d'ores et déjà 4 chantiers (Toussaint, avril, juillet et août accessibles à 2 jeunes Buxéens).

Afin de récompenser leur engagement, la commune s'engage à leur verser 250 € pour 25 heures de mission par mandat administratif.

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune d'encadrer le dispositif des « Chantiers Jeunes »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place de chantiers jeunes.

ADOPTE les modalités proposées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches utiles pour la mise en place de ces chantiers.

DIT que Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

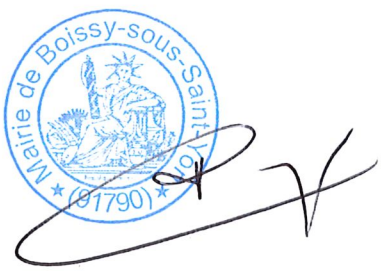
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

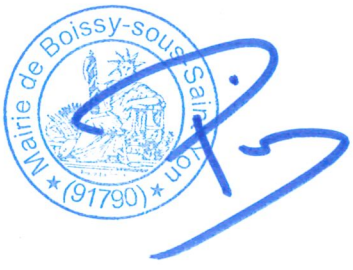
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Boissy-sous-Saint-Yon, le 15 octobre 2026.

Le secrétaire de séance,
Fabien FAUCHÉ

Le Maire,
Jean-Marc PICHON





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20261015-2026-089-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

Mise en ligne le : 30/10/2026 14:34 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.boissy-ssy.fr/documents_administratifs/85426